



DIEC/24-1023-1758 du 07/10/2024

CAPACITES D'ACCUEIL DES CENTRES D'EXAMENS - BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE - EXAMENS PROFESSIONNELS - SESSION 2025

Destinataires : Mesdames et Messieurs les proviseurs des lycées publics et directeurs des établissements privés sous contrat

Dossier suivi par : Mme RIPERTO - Tel : 04 42 91 71 83 - Mail : catherine.riperito@ac-aix-marseille.fr - BGT - Mme NOISEAU - Tel : 04 42 91 71 97 - Mail : melanie.noiseau@ac-aix-marseille.fr - BTS - Mme ALIOTTI - Tel : 04 42 91 72 87 - Mail : christine.aliotti@ac-aix-marseille.fr - Autres examens professionnels

Afin de préparer les conditions de passation des candidats que vous inscrirez prochainement aux examens, mes services ont besoin de connaître les possibilités d'accueil de vos établissements pour les examens.

Je vous rappelle à cette occasion que le calendrier des épreuves nationales a été publié au BOEN n° 27 du 4 juillet 2024 (Orientation et examens - calendrier 2025)

Les chefs d'établissement dont la capacité d'accueil pour les examens devrait être modifiée pour la prochaine session d'examen, en raison de travaux programmés au cours de la période d'avril à juillet 2025, **doivent compléter l'enquête ci-après accessible en ligne** :

Baccalauréats général et technologique (épreuves anticipées et terminales) :

<https://ppe.orion.education.fr/paca/itw/answer/s/mwlmDw0m8r/k/efGT4Qo>

Examens professionnels :

<https://ppe.orion.education.fr/paca/itw/answer/s/mwlmDw0m8r/k/r ruHbjv>

Sans retour de votre part avant le 18 octobre prochain, mes services reconduiront les effectifs candidats des années précédentes.

Dans le cas où des travaux seraient programmés je vous remercie de m'indiquer exactement les zones de votre établissement touchées par ceux-ci.

En effet, en raison des difficultés croissantes pour affecter les candidats pour les examens, je compte sur vous pour envisager l'accueil en effectif réduit plutôt qu'une impossibilité totale.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille